

61.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures des règlements

- (a) A l'effet d'établir une bibliothèque publique,
 - (b) Pour amender le règlement No 139 de St-Louis du
 - (c) Pour réglementer les salles de vues animées.
 - Mile-End relatif aux salles de vues animées,
 - (d) "Re" emmagasinage des pièces pyrotechniques,
 - (e) "Re" enlèvement du fumier,
 - (f) Pour réglementer la circulation des autobus,
 - (g) A l'effet d'établir un Bureau de Censure pour les vues animées,
 - (h) "Re" enseignes électriques,
- On ne procède pas à l'étude desdits item.

62.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération les item Nos 14, 17 et 21, il est

Ordonné: De biffer ces item.

63.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 328 concernant la fermeture des magasins de bonne heure,

Sur proposition de M. l'échevin BASTIEN, appuyée par M. l'échevin BLUMENTHAL, il est

Résolu: Que ledit projet de règlement soit soumis à la Commission Spéciale "re" fermeture de bonne heure des magasins et qu'il conserve son rang sur l'ordre du jour.

64.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No. 432 "re" baignoires.

Ledit règlement est en conséquence lu une première fois,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que la Règle 79 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit Règlement soit maintenant lu une deuxième et une troisième fois.

Sur ce, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois,

Ledit règlement est en conséquence lu pour la troisième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

65.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender le règlement No 296 concernant les marchés, ledit règlement est en conséquence lu une première fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que la Règle 79 des Règles du Conseil soit suspendue et que le Conseil procède maintenant à l'étude dudit règlement en deuxième lecture, et

Les sections 1 et 2 étant lues sont agréées.

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est alors lu pour la troisième fois.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que ledit règlement soit grossoyé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin WARD,

Le Conseil s'ajourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité

RENE BAUSET,
Sous Greffier de la Cité.

(d) "re" storage of fireworks,

(e) "Re" Removal of manure,

(f) To regulate the circulation of autobuses,

(g) To establish a Board of Censorship for moving pictures,

(h) "Re" electric signs, the same were not proceeded with.

62.—The order of the day being read to consider items Nos. 14, 17, 18 and 21, the same were

Ordered: To be struck.

63.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 328, concerning early closing of stores,

On motion of Ald. BASTIEN, seconded by Ald. BLUMENTHAL, it was

Resolved: That said draft of By-law be submitted to the Special Committee "re" early closing of stores and preserve its rank on the order of the day.

64.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 432 "re" baths,

Said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that said by-law be now read a second and third time.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read, the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

65.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend By-law No. 296 concerning markets, said by-law was accordingly read a first time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That Rule 79 be suspended and that the Council do now proceed to consider said by-law in second and third reading.

The Council thereupon proceeded to consider said by-law in second reading and,

Sections 1 and 2 being read the same were agreed to.

Said by-law was then read a second time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said by-law be engrossed and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.